

LES CENTRES SOCIAUX DU NORD ET LEUR FÉDÉRATION

Une histoire construite avec et pour les habitants

50 ans

1966 ✨ 2016



Le 11 avril 1957, la reine d'Angleterre Elisabeth II visite la Maison de l'enfance à Wattrelos



*Michel BRULIN,
Président de la Fédération
des centres sociaux du Nord*



*Jacques ELOY,
Président de l'association
Mémoires vives
Centres sociaux.
Président de la Fédération
des centres sociaux du Nord
de 1999 à 2007*

Depuis 50 ans et au fil du temps, des centres sociaux du Nord se sont groupés pour porter ensemble le projet qui les anime, pour échanger leurs espérances et leurs soucis.

Cette coopération n'est pas toute naturelle, tant les centres sociaux du Nord sont porteurs chacun de spécificités d'origine, de population, de paternariat et de mode de gestion. Il faut partager un projet commun suffisamment « grand » pour que puissent se réguler ces différences.

Etienne Matray, Président de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, lors du Congrès national des centres sociaux à La Rochelle en avril 1992, exprimait son vœu que le réseau des centres sociaux évolue d'un fédéralisme de coordination et de concertation à un fédéralisme de conviction et de coopération. Qu'en a-t-il été dans le Nord au travers de ces 50 années passées ?

Un regard historique valait la peine d'être entrepris. Cette publication reste cependant modeste dans son ambition d'analyse. Elle cherche simplement à restituer des situations et des enjeux vécus par les centres sociaux, de période en période, en identifiant combien ils participent de réponses à l'oeuvre dans le réseau national des centres sociaux. Il reste beaucoup à faire pour produire une histoire des centres sociaux du Nord et de leur fédéralisme. Peut-être cette esquisse ouvrira l'envie d'en savoir plus pour que le demain des centres sociaux et leur volonté de s'unir puisse se nourrir de l'engagement technique et politique de leurs prédécesseurs.

FOIRE AUX PROJETS

ORGANISEE PAR LE RESEAU DES 110 CENTRES SOCIAUX DE LA REGION

Des présentations de projets

SAMEDI 4

Des rencontres - débats

ET

Des animations

DIMANCHE 5

JUIN 1994

VILLENEUVE D'ASCQ
ESPACE CONCORDE
ouverture de 10h00 à 18h00



NOS QUARTIERS ONT DES PROJETS !

INVITATION GRATUITE



En 1994, alors que l'assemblée générale de la Fédération des centres sociaux de France se tient à Lille, les centres sociaux du Nord organisent une Foire aux projets afin de présenter leurs actions aux acteurs des autres centres sociaux

SOMMAIRE

- P 4 **1919 – 1939** : Un centre social créé par le patronat sans paternalisme, est-ce possible ?
- P 6 **1940 - 1950** : Le secours solidaire aux populations sinistrées
- P 8 **1945 - 1955** : Les familles, une priorité démographique ou sociale ?
- P 10 **1955 - 1975** : De nouveaux ensembles pour vivre ensemble ?
- P 12 **1961 - 1967** : S'émanciper en se fédérant ?
- P 14 **1967 - 1976** : Comment se structurer pour agir durablement ?
- P 16 **1976 - 1984** : De nouvelles questions sociales ?
- P 18 **1984 - 1992** : Comment mener son projet social ?
- P 20 **1992 - 2005** : S'affirmer citoyens et acteurs de développement
- P 22 **2005 - 2015** : La fabrique des possibles
- P 26 Carte des centres sociaux du Nord en 2016



1919
1939

.....*Un centre social créé par le*

Le premier centre social du Nord à Aulnoye, en 1934



Marie Jeanne Bassot, fondatrice de la Résidence sociale à Levallois-Perret qui sera considéré comme le centre social le plus abouti en Europe. Elle a contribué à l'ouverture de la Maison familiale d'Aulnoye.

Le premier centre social du Nord est ouvert à Aulnoye en juin 1934. Sous l'appellation « **MAISON FAMILIALE** ». Il est né de l'action conjointe de Marie-Jeanne Bassot, la Secrétaire générale de La Résidence sociale de Levallois Perret ainsi que de la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF) et de Marcel Champin, patron de la principale entreprise métallurgique locale, Montbard-Aulnoye (future Vallourec). Installée dans quatre baraquements aménagés avec la contribution des principales usines d'Aulnoye, la Maison familiale est ouverte à tous et pas seulement aux ouvriers des entreprises contributives. Elle est dirigée par Mlle Rajat qui y réside et qui a été formée à la fonction de « Résidente » par Marie-Jeanne Bassot. Ce centre adhère dès le début à la FCSF puis à la Fédération des Centres Sociaux du Nord jusqu'en 1976. Le centre fonctionne jusque dans les années 1980.

Marcel Champin fait de la question de l'intervention patronale dans les Centres sociaux l'axe de son allocution en tant que Président du Comité d'action de la FCSF, lors de l'AG de la FCSF du 27 juin 1934. Il a cette phrase, parmi d'autres sur ce thème :

« Dans tous les cas, je proclame, d'accord avec la doctrine des Centres sociaux, que le patron doit laisser les Résidentes et les Résidents agir en toute indépendance, se bornant à leur donner une aide matérielle quand elle leur est demandée et des conseils si les Résidents les réclament » »

patronat sans paternalisme, est-ce possible ? ...

Pour faire partie de la

MAISON FAMILIALE

Il faut :

- 1° Se faire inscrire au bureau de 13 à 14 heures.
Les enfants doivent être présentés par leurs parents.
- 2° Prendre la carte familiale de membre adhérent (10 fr. par an). Elle est faite au nom du chef de famille et valable pour tous les membres de la famille vivant sous le même toit.

Cette carte offre les avantages suivants :

à la famille entière	}	dispensaire
		bibliothèque
		chorale familiale
		salle de jeux, le dimanche
		entrées aux fêtes
aux parents	}	cercles des bonnes voisines
aux jeunes filles et jeunes gens		enseignement ménager
aux enfants	}	cercles
		éducation physique
		réunions du jeudi
		éducation physique
		colonies de vacances

IMP. A. MARDOT - LILLE 10-36

« Je vous assure que la dernière création que nous avons faite à Aulnoye, grâce à Mlle Bassot, et grâce aussi au concours de Mlle Rajat, doit nous encourager [à créer d'autres centres sociaux]. C'est un véritable succès que ce centre dans une région industrielle où il y avait certainement, surtout du côté des cheminots, des tendances peu réceptives. Nous avons là un véritable succès moral, et, malgré certaines résistances, ce centre se développe avec une rapidité que je puis dire exceptionnelle »

*Marcel Champin,
Assemblée générale de la Résidence
sociale de Levallois Perret,
le 1er mars 1935*

Marie Jeanne Bassot au conseil d'administration de la Maison Familiale d'Aulnoye

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{me} PIERRE CHAMPIN, présidente
M. FRANÇOIS MINGUET, vice-président
M^{lle} RAJAT, secrétaire-générale
M. RENAUD, trésorier

Administrateurs

M. LAFFARGUE		M ^{lle} BASSOT
M. DOLEZ		M ^{me} SEPULCHRE
M. CHAUVEL		

LA MAISON FAMILIALE

association déclarée
AULNOYE
(NORD)

Pour faire partie de

LA MAISON FAMILIALE

Il faut :

- I. Se faire inscrire au bureau un matin (sauf le Jeudi) de 9 h. à 10 h.
Les enfants doivent être présentés par leurs parents.
- II. Prendre la carte familiale de membre adhérent (10 fr. par an).
Cette carte est faite au nom du chef de famille, elle est valable pour tous les membres de la famille vivant sous le même toit,

Accueillir l'enfant dès son jeune âge, aux heures post-scolaires, afin de protéger sa santé et de lui donner une éducation complémentaire.
Former le caractère de l'adolescent et lui procurer le moyen de perfectionner son éducation physique, artistique et professionnelle.
Offrir à toute la famille une utilisation agréable des heures de loisir et, par une présence amicale et permanente, être le conseil et l'aide de chacun.

<< Ces centres
 [les centres sociaux
 du Don Suisse],
 qui avaient un aspect avenant
 et où régnait
 une activité débordante,
 contribuèrent
 dans une large mesure
 à renforcer l'esprit d'entraide.
 Ils incitèrent de nombreuses
 personnes à se tirer d'affaire
 par leurs propres moyens,
 suscitérent de louables
 initiatives et stimulèrent
 les bonnes volontés,
 aidant ainsi les sinistrés à
 réagir contre les effets
 déprimant de la misère. >>

[Le Don Suisse
 1944-1948.
 Rapport général, p.77]



La guerre, puis l'après-guerre, affectent considérablement la population civile. Des organismes nationaux sont créés pour lui apporter de l'aide, tel le Secours National dès 1939 et puis l'Entr'Aide Française de 1944 à 1949.

Ces organismes feront des centres sociaux l'un de leurs moyens d'action. Dans le département du Nord, on voit ainsi la création de plusieurs centres sous l'égide du Secours National dont, notamment, en 1942 celui de la rue d'Eylau dans le quartier de Wazemmes à Lille. L'Entr'Aide Française les reprend en 1944 et en étend l'implantation à Lille, à Roubaix, à Dunkerque et à Valenciennes. On en compte une petite vingtaine en 1949 qui, pour la plupart, disparaîtront avec la dissolution de l'Entr'Aide Française. Certains sont repris par la Croix Rouge française, tels les Centres sociaux de Wazemmes à Lille, de la Guinguette à Roubaix, de la Briquette à Valenciennes.

La plupart de ces centres sont adhérents de la Fédération des centres sociaux de France (FCSF).



L'Oeuvre Suisse d'Entr'Aide ouvrière à l'origine du centre social Mosaïque à Lille Fives

En 1946, le quartier populaire de la rue du Long Pot à Fives-Lille est complètement sinistré à la suite des bombardements qui visaient la gare de Lille. Avec l'aide financière du Don Suisse, l'Oeuvre Suisse d'Entr'Aide ouvrière y implante huit baraquements pour venir en aide à une population extrêmement démunie. Une équipe d'une dizaine de volontaires suisses apporte des articles et des services de première nécessité : du mobilier, des médicaments, des vêtements, une pouponnière, un *ouvroir**, une bibliothèque, des douches, un foyer pour les vieilles gens et des salles de réunion pour la jeunesse. Elle cherche surtout à impliquer la population

dans l'amélioration de sa situation. Après un an d'activité, le centre social devient la propriété du Bureau de Bienfaisance de la Ville de Lille qui en assure également la gestion. Une association des usagers se constitue en 1979 qui se charge de la gestion d'ateliers. En 1983, elle obtient de la municipalité la pleine responsabilité du centre qui prend alors le nom de Centre social Mosaïque. Une partie des activités s'exerce encore dans l'un des vieux chalets du Don Suisse qui restera vaillamment debout jusqu'en 2005.

**Lieu où l'on se rassemble, dans une communauté de femmes pour effectuer des travaux d'aiguille*

Un des chalets construit par l'Oeuvre Suisse d'Entr'Aide ouvrière qui a tenu bon jusqu'en 2005



CONTEXTE NATIONAL

À la Libération, la France fait un choix ambitieux en faveur de la famille. Elle reconnaît le « corps familial » en instituant l'Union nationale des Associations familiales (UNAF) et les Unions départementales (UDAF) à qui sont dévolues des missions d'intérêt général. Dans le Nord, les associations familiales sont nombreuses et puissantes. Elles sont à l'origine de nombreux centres sociaux.

Des Caisses d'Allocations familiales sont créées dans le cadre de la Sécurité sociale pour gérer des prestations familiales destinées à toutes les familles. Elles disposent en outre d'un budget d'action sanitaire et sociale en direction de l'enfance et de la famille.

Fait exceptionnel, huit Caisses sont créées dans le seul département du Nord et deux dans le Pas-de-Calais. **Elles soutiendront plus ou moins activement la création de centres sociaux.**

Quand aux politiques nouvelles du logement qui entendent, elles-aussi, servir les idéaux familiaux, elles conduiront certains promoteurs sociaux, tels les Comités interprofessionnels du logement (CIL), à inclure dans leurs programmes des équipements collectifs. Les



Couverture de L'action sociale familiale et les caisses d'allocations familiales. Un siècle d'histoire. Par Jacqueline Ancelin (1997).

centres sociaux de cette époque ont souvent pour nom : **Maison familiale, Maison de l'Enfance ou encore Centre**

« Construire ne suffit pas, loger les unes à côté des autres des centaines de familles est un but louable certes, mais encore faut-il qu'entre ces familles puissent se développer les contacts humains, se créer des intérêts communs et une véritable solidarité. C'est l'existence de ces liens qui donne à la vie du groupe [de logements] toute son harmonie. »

[Extrait de Chez Nous, revue du CIL de Roubaix—Tourcoing]

Les Maisons de l'Enfance de Hem, Wattrelos et Tourcoing

Le 22 octobre 1948, Madame Anne Prouvost, épouse de l'industriel du textile Albert Prouvost et créateur du CIL de Roubaix-Tourcoing, constitue, à Roubaix, l'Association des Maisons de l'Enfance (AME). Cette association a pour but "la création et la gestion de centres sociaux destinés à étudier, mettre en oeuvre ou secondar toutes initiatives ou activités susceptibles d'aider les familles dans leurs besoins matériels ou moraux, de protéger la santé de la population et en particulier de celle de l'Enfance....." et ceci dans les groupes résidentiels les plus importants prévus par le CIL. L'AME ouvrira ainsi progressivement, de 1950 à 1967, huit Mai-



Accueil des jeunes mamans et de leur bébé

sons de l'Enfance, dans des quartiers de nouvelle urbanisation, à Hem (Les Trois Baudets puis Les Hauts-Champs), à Wattrelos (Le Laboureur, puis La Mousserie, puis La Baillerie, puis La Martinoire) et à Tourcoing (Brun-Pain, puis Le Pont-Rompu). Ces centres sont adhérents de la Fédération des centres sociaux de France (FCSF), puis de la Fédération des Centres Sociaux du Nord.

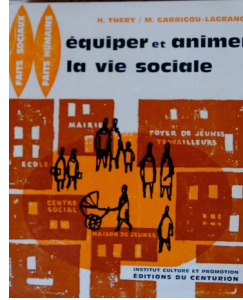
Ronde enfantine à la Maison de l'Enfance au Laboureur à Wattrelos (aujourd'hui centre social du laboureur)



CONTEXTE NATIONAL

« Le rôle du centre social n'est pas de donner purement et simplement à la population à la population ce dont elle a besoin ou envie, mais de permettre à cette population de se donner elle-même ce dont elle a besoin ou envie. C'est ce mouvement en avant de la collectivité qui est source de promotion, car chacun, en participant, prend mais donne, reçoit mais agit. »

[Extrait du discours du Président du Centre social de Grande Synthé lors de l'inauguration officielle du centre, le 26 février 1966]



Équiper et animer la vie sociale, ouvrage de Henri Théry (1966)

Les logements en France restent largement en nombre insuffisants, vétustes et mal localisés, comme en témoigne la croissance de nombreux bidonvilles.

L'Etat supplée aux carences des marchés fonciers et immobiliers en

engageant une politique de construction volontariste et massive : entre 1955 et 1975, les grands ensembles s'imposent, se généralisent en France et entendent être vecteurs de modernité.

Fin 1968, dans la seule Communauté urbaine de Lille, on dénombre dix-sept grands ensembles et cinq ZUP. La plupart sont en cours de réalisation et représentent un programme de 40.000 nouveaux logements. Par contre, les équipements collectifs nécessaires tardent à être réalisés ou sont absents.

L'Association d'études et d'organisation des centres sociaux du Nord (ACSD), constituée fin 1959, s'efforce d'introduire, dans les opérations urbaines programmées, la construction de centres sociaux, en rassemblant les financements nécessaires et en préparant leur prise en charge associative.

Une trentaine de centres sociaux du Nord doivent, pour partie, leur existence à son action. Mais, équiper suffit-il à animer la vie sociale de ces nouveaux quartiers ?

1960 : Création de l'association d'organisation et de gestion de centres sociaux de la région de Dunkerque (ACSD)

L'implantation d'Usinor sur le littoral, décidée depuis 1956, engendre une restructuration radicale du dunkerquois alors qu'elle produit une déstructuration dramatique dans le Valenciennois. La poussée urbaine est dès lors considérable : plus de 25.000 logements sont construits dans le périmètre du SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) de Dunkerque dont plus de 7.000 dans la ZUP des « Nouvelles Synthèses », à cheval sur les deux communes de Petite Synthe et de Grande Synthe. Une association d'organisation et de gestion de centres sociaux de

la région de Dunkerque (ACSD) est constituée en 1960 par les institutions économiques, politiques et sociales locales. Luc Guérin, futur président de la Fédération des Centres Sociaux du Nord, en est le secrétaire général. L'association est notamment promotrice du Centre social de Grande-Synthe qui débute fort modestement en 1962, au moment même de l'arrivée des premiers habitants. Il deviendra en 1965 un imposant et actif équipement, pris en main par une association locale d'animation (ADAGE) ayant pour président un usager.

Le centre social de Grande Synthe en 1965



1961
1967

CONTEXTE NATIONAL

Au lendemain de la circulaire du 30 janvier 1961 du Ministère de la Santé publique et de la Population qui recommande la création de Centres sociaux, notamment dans les nouveaux ensembles urbains, la Fédération des centres sociaux de France (FCSF) réorganise sa gouvernance. Un délégué général salarié, Jean Busson, remplace Juliette Maze, secrétaire générale bénévole. Guy Houist (personnalité de l'habi-

tat social), Henri Théry (personnalité du catholicisme social) et Henri Bruant (vice-Président de l'Union Nationale des Associations Familiales—UNAF) entrent au conseil d'administration. La Fédération nationale resserre ses liens avec les centres sociaux adhérents (plus de 200) ; elle les incite à se fédérer départementalement ou régionalement alors que leur nombre s'accroît rapidement à la faveur de l'intense développement urbain. Dans le même temps, la FCSF fait de la participation des usagers un élément essentiel du projet centre social et voit dans l'animation et les animateurs (plus que dans les assistantes sociales) le moyen de favoriser cette participation. La FCSF encourage le développement des activités socio-culturelles dans les centres sociaux, considérant qu'elles sont, tout à la fois, vecteur et signe de promotion humaine. En conséquence, elle est reconnue « Association nationale d'éducation populaire » par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Elle intègre cette dimension dans sa dénomination statutaire en devenant, **en 1967, « la Fédération des Centres sociaux et socio-culturels de France ».**



Le Centre social ne peut atteindre sa forme définitive et sa pleine efficacité que lorsque les Usagers participent activement à sa vie et se révèlent capables de prendre seuls ou avec la collaboration de personnels qualifiés, toutes les décisions concernant son fonctionnement.



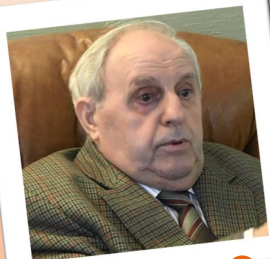
[Extrait du préambule des statuts adoptés le 4 déc.1965]

Le 4 décembre 1965 : naissance de la Fédération des centres sociaux de la région du Nord

Le 4 décembre 1965, 21 associations, représentant plus de 30 centres sociaux, créent la « Fédération des centres sociaux de la Région du Nord ». C'est l'aboutissement d'un long cheminement, engagé dès 1961 par la Fédération nationale mais freinée localement par les hésitations de l'Association d'étude et d'organisation des Centres Sociaux du Nord et surtout par l'opposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UNAF) qui se voyait seule dépositaire du projet familial des centres sociaux. Ce sont les centres sociaux indépendants, nés dans les nouveaux ensembles urbains à l'initiative de militants résidentiels, qui portent le désir de se fédérer. Ils sont à peine une dizaine

sur environ cinquante centres sociaux déjà existants dans le Nord et dont la plupart sont dépendants d'entreprises, d'associations centrales gestionnaires ou de congrégations. Leurs leaders ont pour noms : Emile Delcambre (Centre social des Sarts à Mons), Jean Nicomette (Centre social d'Annapes), Emile Delahousse (Centre social de Marcq-en-Baroeul) et Luc Guérin (Association des centres sociaux de Dunkerque). Ensemble, ils souhaitent que la nouvelle Fédération puisse permettre aux usagers de devenir les animateurs et les décideurs de leur centre social, capables d'en faire des « foyers d'éveils à la démocratie urbaine ».

Les leaders de la première heure



Luc Guérin,
association
des centres sociaux
de Dunkerque

Emile Delcambre,
centre social
des Sarts à Mons

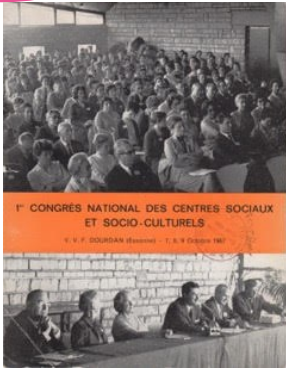


Emile Delahousse,
centre social
de Marcq-en-Baroeul

Jean Nicomette,
centre social
d'Anappes



CONTEXTE NATIONAL



1967, Congrès des centres sociaux à Dourdan

Dans les années 1960-1970, le nombre de centres sociaux en France s'accroît rapidement en lien, le plus souvent, avec le développement des « nouveaux ensembles d'habitation ». Ils bénéficient, en effet, de crédits de construction émanant principalement de l'Etat et des CAF, mais aussi profitent de la dynamique associative qui se constitue dans ces nouveaux espaces urbains. La gestion associative des centres, portée par des militants associatifs devient plus fréquente que les gestions directes par la CAF ou la MSA. La Fédération des centres sociaux de France s'efforce d'animer nationalement les clarifications devenues nécessaires. Il est en effet temps de préciser ce que veulent être les centres sociaux : quel sens donner à leur action, quelles compétences réunir,

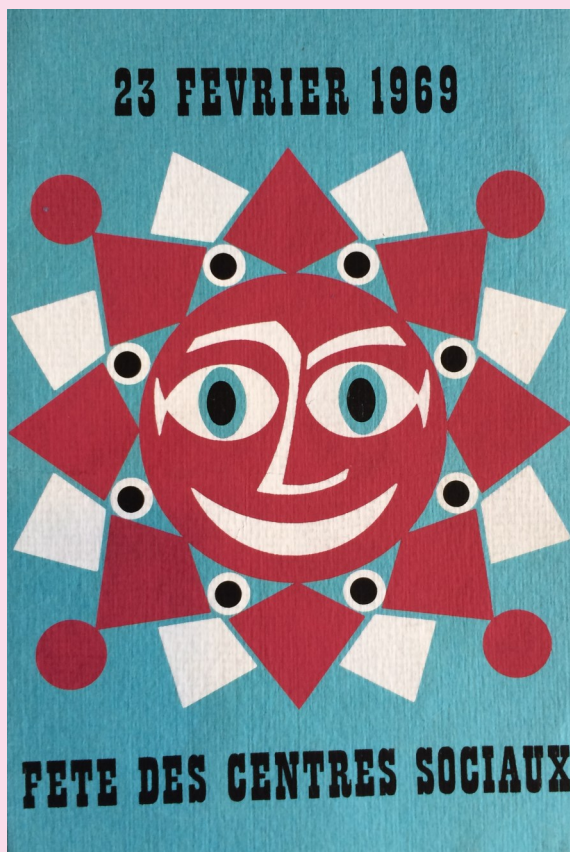
comment financer leur fonctionnement, quel pouvoir reconnaître aux usagers, aux bénévoles et aux professionnels, quelles reconnaissances à obtenir des pouvoirs publics ? Trois congrès nationaux formalisent les structurations nécessaires, tant politiques que techniques (Dourdan 1967, Lyon 1969, Marseille 1972). Ainsi, les nouveaux statuts fédéraux assurent une représentation prépondérante des usagers et une présence de salariés dans les conseils d'administration fédéraux et des centres sociaux en proposant la mise en place de trois collèges. Une circulaire ministérielle, la « circulaire Diènesch », met en avant la fonction de pôle d'animation globale de la vie sociale dans les centres sociaux. La Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF) institue une procédure d'agrément des centres sociaux ouvrant droit au financement d'une prestation de service « Animation globale et coordination ». Un syndicat des employeurs de personnels en centres sociaux est constitué, le SNAECISO, afin d'établir avec les syndicats des salariés des conditions de travail formalisées. L'Etat apporte une quote part au financement de l'Animation globale, à partir de 1976.

« Promotion, participation restent nos objectifs fondamentaux : promotion des familles, des groupes ; participation des Usagers à l'animation et, mieux encore, à la gestion des Centres. C'est là que peut véritablement s'affirmer la personnalité de l'utilisateur, dès lors qu'il a admis le travail en équipe et la nécessité de sa propre formation et des ses responsabilités »

[Extrait du discours de Jean Nicomette, Président de la Fédération des centres sociaux de la région du Nord, lors de la fête des Centres sociaux à Lille, le 23 février 1969]

Les bénévoles aux commandes de la Fédération du Nord

Toute fraîchement établie, la Fédération du Nord incite les centres sociaux à examiner ensemble les principaux problèmes qu'ils rencontrent. Des commissions, associant bénévoles et professionnels, se constituent rapidement, tant sont vifs les enjeux concernant le statut des personnels, la pauvreté des financements et le manque de reconnaissance des usagers. Ces thèmes recourent ceux soulevés par les travaux de la Fédération des centres sociaux de France auxquels participent des représentants du Nord. Dès lors, les acquis et les dispositions établis au niveau national se déclinent assez facilement localement. Toutefois, la Fédération ne peut compter que sur ses bénévoles élus et tout particulièrement sur ses présidents successifs : Emile Delcambre, Jean Nicomette, Luc Guérin. Elle ne dispose ni de locaux, ni de permanent, n'ayant pas obtenue les subventions qu'elle a pourtant activement sollicitées auprès du Conseil général et de l'Association des CAF du Nord. Malgré tout, elle sait rendre visible son action occasionnellement, notamment lors de la fête des Centres sociaux à Lille le 23 février 1969. Maurice Schumann, député de la Lys et ministre des Affaires sociales, vient exprimer son soutien et présenter quelques



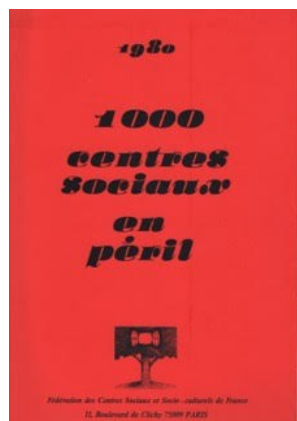
Maurice Schumann, député de la Lys et ministre des Affaires sociales, exprimera lors de cette fête son soutien aux centres sociaux du Nord

promesses, dont celle de mettre à l'étude la possibilité d'un agrément des centres sociaux qui respectent leur originalité.

1976
1984

CONTEXTE NATIONAL

Les nouveaux ensembles urbains, dont le développement a été largement portée par l'Etat, commencent à cristalliser de nouveaux problèmes sociaux : insatisfactions des habitants, régression de la mixité sociale initiale, délinquances des jeunes, intégration difficile des nouveaux immigrés. Des «violences urbaines » apparaissent. Une crise économique durable s'installe. Un chômage de masse s'établit, doublé d'une précarisation de l'emploi. On identifie l'émergence d'une « nouvelle pauvreté » et des risques de fracture sociale. De nouvelles politiques publiques ciblées tentent de répondre aux situations nouvelles, alors même que les moyens budgétaires régressent : lancement de sréhabilitations urbaines, d'abord avec les opérations « Habitat et Vie sociale », puis avec le dispositif « Développement social des quartiers » (DSQ) ; soutiens à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, notamment par la création d'emplois aidés ; mise en oeuvre d'une décentralisation de l'action publique... La Fédération des centres sociaux de France (FCSF) se repositionne. Les centres sociaux doivent s'ouvrir aux plus



Dossier diffusé en 1980 par la FCSF et intitulé « 1 000 centres sociaux en péril »

démunis, comme l'incite d'ailleurs la CNAF, sans pour autant abandonner leur action globale, afin d'éviter les ségrégations et la dualisation de la société. Pour cela, il faut que leurs ressources soient préservées. Il convient aussi de renforcer le fédéralisme local pour que les centres sociaux soient en mesure de se poser en interlocuteurs auprès de leurs collectivités publiques, désormais dotées de compétences décentralisées.

« Toute l'expérience de l'action sociale le prouve : les politiques purement assistantielles et ségréguatives n'apportent pas de solution véritable aux problèmes qu'elles retiennent pour cible. Et, par ailleurs, la plupart des habitants, et principalement les familles, dont on discourt tant par ailleurs, ont des besoins auxquels seuls des services ouverts à tous et financés par la collectivité permettent de répondre efficacement »

[Avant propos du dossier diffusé en 1980 par la FCSF et intitulé « 1000 centres sociaux en péril »]

Le mot d'ordre dans le Nord : « Prenons notre vie en main »

A partir de 1976, la Fédération des Centres sociaux du Nord, dispose de nouveaux atouts : le développement rapide du nombre de ses adhérents (de 42 en 1976 à 86 en 1984), l'appui de statuts privilégiant les usagers dans ses instances, le recrutement d'un délégué permanent (Gilles Olivier), et des locaux fédéraux loués au Centre social des 5 Bonniers à Faches-Thumesnil.

Elle affirme le projet promotionnel du centre social, ouvert à tous, en popularisant le slogan « **Prenons notre vie en main** ». Elle consolide la sectorialisation géographique de son action. Elle rend visible le « poids » humain, social et économique que représentent les centres sociaux du Nord en globalisant les données chiffrées de chaque centre. Ce travail lui permet d'argumenter auprès des CAF, qui tentent de réduire les subventions à destination des centres et lui permet d'obtenir



**PRENONS
NOTRE VIE EN MAIN**



avantage de postes « B » auprès du Conseil Général.

Elle accompagne les centres sociaux dans leurs initiatives en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elle soutient les centres sociaux impliqués dans le démarrage des opérations de Développement Social des Quartiers (DSQ), d'abord à Grande-Synthe, Roubaix et dans le Valenciennois, puis dans sept nouveaux sites. Sur le département.

*L'autocollant « Prenons notre vie en main »
réalisé par la Fédération du Nord*

1984
1992

CONTEXTE NATIONAL



« Le porteur de projet » au congrès de la FCSF à Bordeaux en 1984

La décentralisation de l'Etat se met en place dans un contexte de récession économique et de réductions budgétaires. Les Conseils Généraux acquièrent l'essentiel des compétences légales en matière d'action sociale. Que vont devenir les centres sociaux et leurs financements ? Leur existence n'étant pas définie par la loi mais par des circulaires ministérielles et par celles de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), ils relèvent de l'action sociale facultative. Dès lors, l'avenir des centres sociaux dépend de leur capacité à démontrer leur utilité so-

ciale. La CNAF se prépare à décentraliser, elle aussi, son fonctionnement et à déléguer aux CAF locales la procédure de l'agrément des centres sociaux. Dès lors, le Congrès de la FCSF, à Bordeaux en novembre 1984, préconise que les centres sociaux mettent les « habitants au cœur du projet », qu'ils formalisent leur action dans un projet social, négocié avec leurs partenaires institutionnels et, en premier lieu, avec leur Caisse d'Allocations Familiales. Ces « contrats de projet », pour une durée définie, ouvriraient l'accès à l'agrément centre social et à la prestation de service « Animation globale » qui continuerait d'être assurée par la CNAF.

Ces nouvelles modalités sont officialisées par la circulaire CNAF du 31 décembre 1984 et sont toujours actives aujourd'hui.

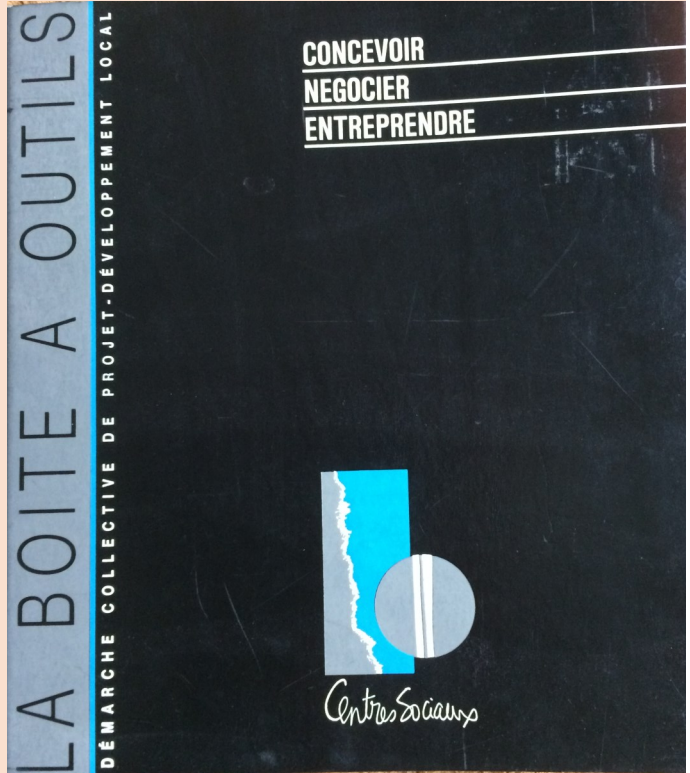
« Nous avons dit en tous domaines que nous refusions la société duale. Ce n'est pas d'individualisme dont nous avons besoin mais de mobilisation locale des forces vives sur des projets qui apparaîtront sans doute de dimension modestes mais qui contribueront au déblocage d'une société coincée. »

[Etienne Matray, Président de la FCSF, dans son discours de clôture du Congrès de Bordeaux, le 25 novembre 1984]

Comment mener son projet social ?.....

La priorité pour les centres sociaux du Nord : SE QUALIFIER !

Confrontés à la décentralisation de l'Etat, aux nouvelles modalités de leur agrément et aux restrictions budgétaires, **les 88 centres sociaux du Nord et les 6 Pas de Calais** avec l'appui actif de la fédération, entreprennent de se qualifier pour qualifier leur projet social. Ils souhaitent également le faire valoir auprès de leurs partenaires. La Fédération organise des stages « Mener son projet », élabore une boîte à outils, développe l'accès à l'informatique, soutient la nécessité d'évaluer les actions conduites. Dans le même temps, elle multiplie les démarches et les arguments auprès du Conseil général du Nord, doté maintenant de nouvelles compétences. La Fédération n'optent pas, pour autant, une contribution de sa part au financement de l'animation globale mais elle obtient quelques **postes « B »**, au titre de l'Aïse sociale à l'enfance (ASE) et au bénéfice de « centres sociaux prioritaires » menant une action



« La boîte à outils » créée par la Fédération des centres sociaux du Nord a accompagné de très nombreux centres sociaux dans l'élaboration de leur projet social.

de prévention précoce. La Fédération poursuit son soutien aux actions d'insertion et s'inscrit progressivement dans la mise en oeuvre du revenu minimum d'insertion (RMI).

CONTEXTE NATIONAL

Le chômage de masse s'amplifie encore, la pauvreté s'étend, les exclusions se multiplient et les politiques publiques ne peuvent que s'efforcer d'en réduire la portée, en essayant parfois, comme avec le revenu minimum d'insertion (RMI) d'ouvrir de nouveaux droits. Face à cette situation endémique, la société civile et particulièrement le monde associatif, n'hésite plus à prendre des initiatives et à se poser comme acteurs d'intérêt général. La Fédération des centres sociaux de France (FCSF) participe de ce mouvement en l'étendant à l'ensemble de la population : **permettre à tous les habitants, y compris les « exclus », d'exercer leur citoyenneté de manière active et collective en entreprenant des actions locales de bien commun.** Cette orientation est débattue lors du congrès de La Rochelle (1992) qui examine comment « Vivre ensemble la citoyenneté ». Elle est reprise en 1998 au congrès de Strasbourg en le centrant sur les initiatives prises par les habitants, appuyés dans leurs démarches par les centres sociaux. En 2000, à Angers, les centres sociaux affirment publiquement dans une Charte les valeurs qui les guident et les manières de faire qu'ils veulent pratiquer.



Affiche du congrès national des centres sociaux à La Rochelle (1992)

L'inattendu de l'élection présidentielle de 2002 consolide, dans le réseau des centres sociaux, l'idée qu'ils ont des responsabilités d'ordre politique : la démocratie est à vivre au quotidien.

« A Armentières, le 28 mars 1998, lors de notre premier congrès régional, nous nous étions définis comme acteur de développement social local. Convaincus que développement social et développement démocratique sont liés, nous disons aujourd'hui que notre contribution au développement local dépendra de notre capacité à mettre en actions la démocratie. »

[Extrait déclaration finale Congrès de l'Union régionale des centres sociaux, 24 mai 2003]

Les centres sociaux du Nord Pas-de-Calais se définissent acteurs de développement social local (DSL)

Les centres sociaux se sont multipliés dans le Nord et le Pas-de-Calais. Ils sont maintenant plus d'une centaine confrontés aux tensions économiques, urbaines, sociales et sécuritaires vécues par les habitants. Ils s'efforcent d'intégrer des éléments de politiques publiques segmentées dans leur projet d'action globale et de mixité sociale. La Fédération du Nord les accompagne et entreprend de rétablir des ponts entre deux mondes qui de plus en plus s'ignorent : les jeunes chômeurs et le monde économique avec le dispositif « Quartier libre-entreprise ». Elle soutient la création de Services de proximité par quelques centres sociaux. Elle rend visible

les initiatives des centres sociaux dans une vaste « Foire aux projets » à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale de la FCSF à Lille en 1994. Elle affiche, avec la Fédération du Pas-de-Calais, sa volonté de participer à la construction d'un autre développement, local et solidaire et à mettre la démocratie en action. Elle construit un partenariat étendu et responsable avec le Conseil général qui renforce les capacités d'action des centres en participant à la prise en charge de l'animation globale et en finançant des postes de lutte contre les exclusions. S'affirmer citoyens au quotidien c'est aussi être facteur de développement. .



CONTEXTE NATIONAL

« Vous poussez la porte de n'importe quel centre social, vous y trouverez toujours le petit coup de génie, la solution sur mesure pour une question posée spécifiquement ici.

Dans certains cas, c'est la capacité des salariés de l'équipe, des bénévoles qui a permis le montage de cette action.

Dans d'autres situations, ce sont directement les habitants qui sont à l'origine et moteur de l'action.

C'est là que réside le savoir-faire du Centre social :

« Tu y viens la première fois pour une question personnelle et tu y reviens pour une aventure collective. »

[François Vercoutère, délégué général de la FCSF]

Les émeutes urbaines de novembre 2005 dans près de 300 villes disent combien la société française est minée par son chômage persistant, les échecs scolaires, les ségrégations spatiales, les discriminations à l'emploi et les intolérances sociales. Les centres sociaux, souvent implantés dans les quartiers dits sensibles, le constatent au quotidien. Et pourtant, ils militent toujours pour que chacun puisse être acteur de son existence et de sa vie sociale. Tel est le sens du slogan du Congrès national des centres sociaux de Villebon en 2005 : « Pour un autre quotidien, solidaire et citoyen », comme celui de Lyon en 2013 : « Le pouvoir d'agir des habitants ». Pour que ce dernier slogan puisse advenir, cela nécessite pratiques concrètes et reconnaissance politique. D'où l'importance des réunions de travail engagées par le réseau national des centres sociaux auprès des parlementaires en 2006 et 2008 pour que soit consolidée leur fonction d'animation globale et que puisse être établis des « pactes de coopération » pluripartenaux et pluriannuels, associant centres sociaux et acteurs publics. D'où l'importance aussi de leur coopération à l'élaboration de la circulaire de la CNAF de 2012 relative à l'animation de la vie sociale.



Dans le Nord , développons le pouvoir d'agir des habitants !

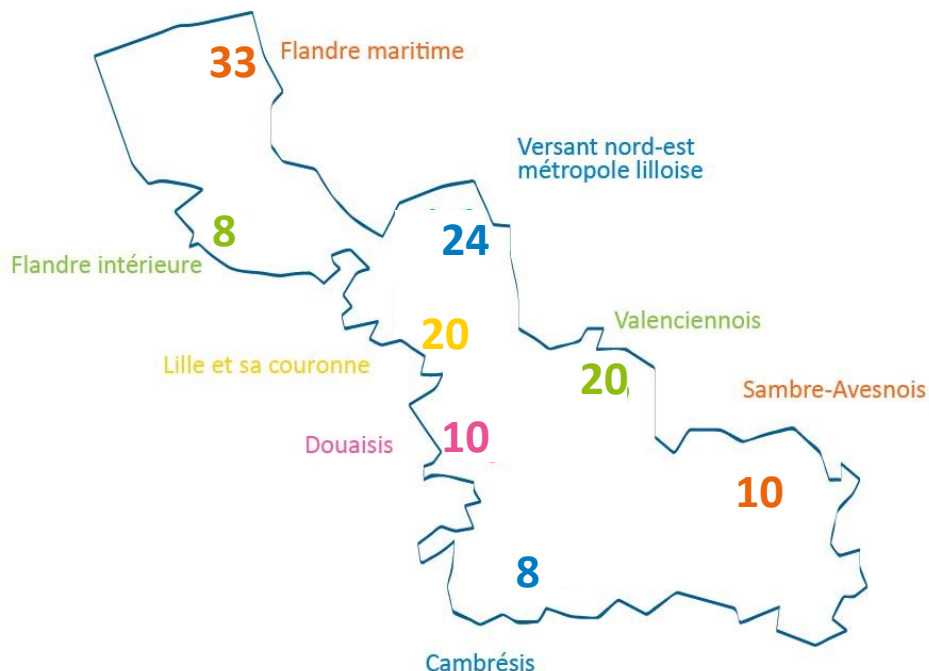
Les nouvelles questions sociales vécues par les habitants de la région du Nord incite le réseau des centres sociaux à élargir son champ d'action à des problématiques de santé, de vieillissement de la population, de discriminations liées à l'origine, au sexe, d'insertion des jeunes. Pour tout cela comme pour son action de base, la construction de partenariats responsables et durables avec les acteurs publics régionaux, départementaux et locaux est essentielle. Pourtant la crise économique, la réforme des collectivités territoriales, la départementalisation des CAF, les changements de majorités politiques ont modifié les priorités et les modalités. Les centres sociaux, leurs coordinations territoriales, les fédérations départementales et l'Union régionale ont été sans cesse à l'ouvrage pour s'adapter aux situations nouvelles, voire pour défendre leur coeur de projet. En témoignent l'élaboration d'un important Livre blanc en plusieurs cahiers, la conception de propositions d'actions nouvelles ou aménagées, l'émergence de mobilisations collectives



Plaquette réalisée par les centres sociaux de la Sambre-Avesnois

pouvant aller jusqu'à une manifestation sur la voie publique de milliers d'habitants. Les habitants au coeur du projet, c'est un possible sans cesse à ouvrir....

133 centres sociaux fédérés dans le Nord en 2016...



...ET 11 REGROUPEMENTS

Dans le Nord, 11 regroupements soit des associations ou des collectivités gérant plusieurs centres sociaux sont membres de la Fédération.

Leur répartition territoriale se décline de la manière suivante :

- 4 en Flandre maritime
- 2 sur le versant Nord Est Lille métropole
- 2 sur le Valenciennois
- 1 sur le Douaisis
- 1 sur le Cambrésis
- 1 sur la Sambre – Avesnois

Cette publication a été créée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la FCSN et de la manifestation qui s'est déroulée à la salle du Fort de Mons-en-Baroeul, le samedi 5 novembre 2016.

Textes : Jacques ELOY, Mémoires vives Centres sociaux. Crédit photographique : réseau des centres sociaux et Jacques Eloy. Maquette : Christine KOHUT, Union régionale des centres sociaux 59 62. Impression : CARSAT Nord Picardie. Novembre 2016



J,
MON
CENTRE
SOCIAL

Décembre 2015, le slogan de la mobilisation des centres sociaux du Nord face au risque de baisse de financement du département



FÉDÉRATION DES
CENTRES SOCIAUX DU NORD

Depuis 50 ans , au fil du temps,
des centres sociaux du Nord se sont groupés
pour porter ensemble le projet qui les animent,
pour échanger leurs espérances et leurs soucis.

Cette publication vous invite à découvrir
les grandes lignes de cette histoire.



memoiresvives.centres-sociaux.fr



FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD

199—201 rue Colbert, centre Vauban, bâtiment Rochefort 59 000 Lille

TEL : 03 20 79 98 70 - MAIL : nord@centres-sociaux.com

